

---

M.E.S., Numéro 125, Novembre - Décembre 2022

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Mise en ligne le 02 novembre 2022



## ***Revue Internationale des Dynamiques Sociales***

### ***Mouvements et Enjeux Sociaux***

*Kinshasa, novembre - décembre 2022*



## IMMIGRATION ET DESINTEGRATION FAMILIALE. CRISE MORALE OU CRISE DE L'AUTORITE ?

*Enquête menée auprès des familles congolaises en région parisienne*

par

**Pierre INSWAN BIDUM**

*Professeur Associé, Faculté des Sciences Sociales  
Université de Kinshasa*

---

### Résumé

*Cette étude tente de comprendre les impacts de la migration sur les dynamiques familiales. La plupart du temps, la situation migratoire surtout vers des pays occidentaux peut créer des tensions, des conflits voire une rupture entre les conjoints dans la trajectoire familiale, lorsqu'il y a des changements de rôle de genre. De ce fait, l'immigration peut se traduire par une profonde remise en question des habitudes familiales et culturelles, notamment par une transformation des rôles traditionnels reconnus et acceptés par la société du pays d'origine.*

**Mots-clés :** *immigration, désintégration familiale, crise morale, crise de l'autorité, familles congolaises, région parisienne*

### Abstract

*This study attempts to understand the impacts of migration on family dynamics. Most of the time, the migratory situation, especially to Western countries, can create tensions, conflicts or even a rupture between spouses in the family trajectory, when there are changes in gender roles. As a result, immigration can result in a profound questioning of family and cultural habits, in particular by a transformation of traditional roles recognized and accepted by the society of the country of origin.*

**Keywords :** *immigration, family disintegration, moral crisis, crisis of authority, Congolese families, Paris region*

### INTRODUCTION

Le changement du monde n'est pas seulement création, progrès, il est d'abord et toujours décomposition, crise. Cette phrase du sociologue français Alain Touraine (1925) ; en changeant le mot « monde », pourrait aujourd'hui s'appliquer à beaucoup d'autres réalités. En partant du principe que tout se transforme ou que l'univers entier ne s'arrête jamais, nous pouvons même en arriver à la famille, ce noyau à l'histoire longue et pas faite des susdites évolutions.

La famille a toujours été définie comme une institution fondamentale de la société parce qu'elle assure une fonction de reproduction, de cohésion, de stabilité et de socialisation. Or, les changements survenus depuis une trentaine d'années interrogent l'édifice traditionnel de la famille. Depuis les années 1960, depuis la « seconde modernité », les normes morales ont été remplacées pour une large part par des normes de type psychologique ou relationnel. Et pourtant, cet énoncé n'est que partiellement vrai, car si la toute-puissance fonction paternelle a effectivement été abolie, comme la monarchie, la valeur famille reste très présente et importante. Comment se caractérise cette famille contemporaine ? Comment et pourquoi est-elle devenue ce qu'elle est aujourd'hui ? Quelles sont les tensions qui la traversent ?

En effet, moins comme institution que comme espace des relations affectives, personnelles et assez durables, la famille contemporaine est au centre de la

construction de l'identité individuelle <sup>(1)</sup>. Telle est la thèse de cet article. La famille a su se transformer pour assurer, tenter d'assurer, cette fonction centrale de production identitaire. Par sa propre histoire, elle peut le faire parce qu'elle dispose d'un mode de fonctionnement - l'amour - qui présuppose, dans l'idéal, la gratuité et l'inconditionnalité.

Cette affirmation qui, pourtant reste valable, ne trouve pas sa généralisation pour les familles congolaises qui vivent en région parisienne où la désintégration de la famille est de plus en plus observée comme l'un des fléaux qui rongent cette communauté immigrée dans cette partie de la France.

La présente étude expose successivement la démarche méthodologique suivie, un bref aperçu historique sur l'immigration africaine en France et examine l'immigration en tant que facteur de désintégration des familles congolaises en région parisienne.

## I. METHODOLOGIE

Nous nous sommes engagé dans cette investigation avec le statut de chercheur natif vu le degré d'immersion en France dont nous sommes bénéficiaire depuis environ deux décennies. Aussi, plusieurs données qui y sont réunies, émanent-elles, sans nul doute, de notre propre vécu sans mettre de côté, des situations observées dans les rangs des compatriotes qui nos côtoient fréquemment. Toutefois, la quête d'une plus grande intersubjectivité en vue de l'objectivation des données de terrain, nous a conduit à l'élargissement du cercle des informateurs rencontrés çà et là, à l'aide de l'usage de la technique de boule de neige. De leur part, sur base des entretiens effectués, nous avons recueilli des témoignages sur la mutation des mœurs et des valeurs qui marquent la vie au sein des foyers des Congolais de la région parisienne.

Bien plus, nous avons eu à compiler des sources écrites, essentiellement des revues spécialisées à la fois sur l'immigration et sur la vie au ménage. Une documentation conséquente a été ainsi exploitée et a permis d'étendre notre horizon et de maîtriser les débats ouverts autour de notre objet d'étude.

Considérant l'évidence des contradictions majeures qui impactent sur la vie des conjoints congolais immigrants, préoccupés par la saisie des crises à répétition de morale ou d'autorité, l'analyse des données ainsi rassemblées a été inscrite sur des postulats dialectiques.

## II. APERÇU HISTORIQUE SUR L'IMMIGRATION AFRICAINE EN FRANCE

L'histoire des migrations subsahariennes en France a fait l'objet de nombreuses recherches depuis la fin des années soixante bien que ces migrations soient plus anciennes. Elles s'étendent sur plusieurs décennies malgré le processus de fermeture des frontières et se distinguent par leurs formes, leurs profils et leurs projets.

Ces premières migrations aujourd'hui bien connues ont été qualifiées de « migrations tournantes ». Par ce qualificatif, les spécialistes des migrations désignaient tout à la fois les mouvements de rotation qu'effectuaient ces hommes entre leurs villages d'origine et les foyers français, et le mode d'alternance souple qu'ils mobilisaient collectivement pour l'occupation des emplois. De sorte qu'après quelques années en France, ces hommes repartaient, remplacés par d'autres compatriotes, le plus souvent des cadets. Ce système de rotation a été plus particulièrement étudié par l'anthropologue Abdelmalek Sayad <sup>(2)</sup> sous le terme de « noria migratoire ».

---

<sup>1</sup> De SINGLY, F., *Le soi, le couple et la famille*, Nathan, Paris, 2005, p.25.

<sup>2</sup> ABDELMALEK, S., *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, De Boeck Editions Universitaires, Bruxelles, 1991.

Les années soixante-dix et quatre-vingt constituent un autre moment important et deux événements vont plus particulièrement y concourir. Le premier, interne au continent africain, est lié à la sécheresse du Sahel des années 1974 - 1975 et contribue à amorcer un processus de paupérisation du monde rural à travers notamment l'éffritement de l'économie arachidière. Le deuxième, externe au continent africain, se rapporte à la fermeture des frontières françaises à l'immigration de travail extra-européenne, et complexifie les conditions d'installation des migrants en France.

Ces deux événements vont durablement modifier la composition et la forme des flux migratoires : de temporaires, ils vont en effet brutalement devenir durables ou définitifs, annonçant tout à la fois le vieillissement et le rajeunissement de la population noire africaine en France. A partir de 1974, le système du travail migrant par rotation ne constitue plus le seul motif du séjour en France. La plupart franchissent les frontières pour toutes autres raisons : rejoindre un époux, un parent, trouver un emploi salarié, acquérir un savoir, accéder à un autre statut, fuir l'insécurité politique, tenter « l'aventure »<sup>(3)</sup>.

### III. IMMIGRATION ET DESINTEGRATION DES FAMILLES CONGOLAISES (RDC) EN REGION PARISIENNE

Bien que considéré par beaucoup de gens comme une institution sacrée, une prescription religieuse, comme le soubassement incontournable sur lequel l'on devrait fonder une famille, par conséquent une société, le mariage a perdu de sa superbe au fil des années. Ce qui s'est soldé par un désenchantement qui a, entre autres, pour corollaires la prolifération des divorces et la montée en flèche des unions libres. Les époux immigrés, à l'instar de beaucoup de couples mariés à travers le monde, n'échappent pas à la menace de divorce qui - lorsqu'elle s'accomplit - peut laisser dans son sillage une noria de conséquences<sup>(4)</sup>

Pourtant dans une certaine mesure, vivre à l'étranger semble être un endroit idéal pour la préservation et la pérennisation de l'union des couples d'immigrés mariés. Car, si leur mariage est basé sur l'amour, la distance, la solitude et les objectifs communs de réussite ... peuvent leur permettre de renforcer la solidité de leur couple. Qui plus est, ils sont éloignés de leur pays d'origine qui est quelque fois l'univers tendu et étroit où leur entourage proche (parents, beaux-parents, « amis » ...) est parfois prêt à tout pour les séparer. Dans nos pays où la frontière entre la sphère publique et la sphère privée est très tenue, il est souvent difficile pour des époux voulant mener leur vie de couple à leur convenance de faire fi de certaines réalités sociales et traditionnelles, et/ou de mauvaises influences... qui ne vont pas toujours dans le sens de la consolidation de leur mariage.

Si les couples d'immigrés mariés échappent aux dangers qui peuvent parfois les guetter, les mettre à l'épreuve en allant parfois même jusqu'à les briser dans leur pays d'origine, qu'est-ce qui peut expliquer leur éclatement dans leur pays d'accueil ? Cette question est d'autant plus intéressante que certains d'entre eux ont la chance d'avoir une bonne situation professionnelle et financière, ce qui, en plus de l'amour, constitue un bon facteur de stabilité de l'union. Cette situation laisse penser qu'il existe des spécificités géographiques et sociales quant aux causes du divorce, c'est-à-dire mis à part certains motifs généraux pouvant provoquer la rupture de n'importe quel couple

<sup>3</sup> TIMERA, M. et GARNIER, J., "Les Africains en France. Vieillesse et transformation d'une migration", in *Hommes et Migrations (Revue française de référence sur les dynamiques migratoires)*, n°1286-1287, Open Edition Journals, 2010, pp. 24-35.

<sup>4</sup> NDOYE, B., « La question sensible du divorce au sein des couples d'immigrés africains mariés vivant en Occident », Xalima.com, article mis en ligne en 2015

à travers le monde, il existe d'autres facteurs qui peuvent être différents d'une région à une autre, d'un pays à un autre, d'un continent à un autre, d'une culture à une autre. Ces spécificités peuvent entraîner des conséquences différentes <sup>(5)</sup>.

Il existe plusieurs facteurs qui sont à la base de la déstabilisation des couples mariés congolais de la RDC vivant en région parisienne. Parmi ceux-ci, nous avons retenu : la perception des allocations familiales, l'adoption de la culture du pays d'accueil, le poids et la pression des familles restées en RDC, l'influence d'autres femmes dans des tontines appelés « *moziki* » et « *likelemba* » et les « femmes seules », l'influence de certains responsables des Églises dites de « réveil ». C'est cette dialectique entre expériences migratoires et la réalité vécue dans ces couples qui se trouve au cœur de la présente analyse.

### 3.1. De la perception des allocations familiales

En France, l'allocation familiale fait partie des prestations familiales versées par l'État afin d'aider les familles à prendre en charge les frais liés à l'entretien et à l'éducation d'un enfant.

Les allocations familiales sont réservées aux familles allocataires de la Caisse d'allocations familiales (CAF) ou la Mutualité sociale agricole (MSA) ayant au moins deux enfants de moins de 20 ans à charge. L'aide est attribuée également aux familles ayant adopté ou lorsqu'elles se sont vues confier la garde en vue d'une adoption. Depuis 2015, ces allocations ont subi un grand changement. Désormais, leurs montants varient suivant :

- le nombre d'enfants à charge de moins de 20 ans ;
- les revenus nets à la famille.

Ces prestations sociales bien que bénéfiques pour les foyers, constituent un véritable goulot d'étranglement pour certains d'entre eux. En effet, ces sommes d'argent sont à la base des mésententes, des disputes, des rivalités dans les couples dont les partenaires s'arrogent le droit de les gérer. Et généralement, ce sont les femmes qui se montrent plus virulentes dans ces scènes de ménage. Pour elles, ces allocations familiales leur reviennent automatiquement étant donné que ce sont elles qui gèrent au quotidien les foyers, qui connaissent réellement les besoins de la famille et elles savent comment y faire face. Les hommes ne l'entendent pas de cette oreille. Comme ils payent le loyer et les différentes charges (électricité, gaz, opérateur téléphonique, etc...), il ne leur reste plus grand-chose de leur salaire. Pour satisfaire leurs besoins personnels tels s'acheter un bien corporel, se divertir dans les bistrotts avec des amis et parfois se constituer une petite économie, ils veulent avoir aussi un droit de regard sur ces allocations familiales.

Les hommes reprochent aux femmes l'utilisation abusive de ces sommes d'argent, contrairement à ce qu'elles disent. Pour eux, les femmes orientent malignement cet argent vers une caisse noire dont la finalité ne sera pas d'usage domestique, mais la réalisation d'autres objectifs extra-ménagers tels que s'acheter clandestinement une parcelle au pays, faire voyager un membre de sa famille, s'acheter des habits, des chaussures, des sacs à mains, des bijoux, des montres ... de marque. Tout cela dans le seul but de paraître.

La conséquence de cet état de choses est que bon nombre de couples divorcent facilement. Et souvent ce sont des femmes qui prennent le devant à travers les Assistantes sociales. Elles préfèrent se libérer du joug de leurs époux pour devenir des

---

<sup>5</sup> NDOYE, B., *Op.cit.*,

« femmes seules » afin de bénéficier de plus de prestations sociales. Dans d'autres couples, de nombreux hommes ferment carrément les yeux et ne veulent rien connaître sur l'affectation de ces allocations familiales juste pour sauvegarder leurs mariages. C'est surtout pour l'intérêt des enfants qu'ils se comportent ainsi, et aussi, pour éviter la honte liée au divorce ou à certaines situations conflictuelles répétées.

### 3.2. L'adoption de la nouvelle culture dite « moderne » au détriment des valeurs traditionnelles congolaises.

Philippe Caillé nous dit que « les cultures séparent les humains en répondant différemment aux mêmes questions profondes. Leurs réponses les séparent tandis que les questions auxquelles elles répondent les rassemblent » (628). S'ouvrir à une autre culture n'est pas seulement avoir une reconnaissance pour celle-ci, mais c'est accepter le changement de repères, engendrant souvent les valeurs de la collectivité. Amin Maalouf renchérit en ces termes : « Bien souvent on se retrouve contraint de choisir plutôt entre deux fidélités inconciliables, ou entre deux trahisons, ce qui revient au même » (7).

La perte des anciens repères et l'adoption progressive de nouveaux repères s'avèrent difficiles, il faut souvent abandonner les valeurs de la collectivité pour s'approprier des valeurs plus centrées sur l'individu. En s'intégrant à cette nouvelle réalité, qu'est la société moderne, la société de consommation, l'individu se soude à d'autres semblables dans ce même désir de bien-être matériel et de promotion sociale, il entre dans un processus de concurrence, de rivalité où chacun se sent seul et démuné dans une lutte sans fin, dans ce même combat qui, paradoxalement, abolit les différences.

Dans la société moderne, la cellule minimale n'est plus la famille mais l'individu ; nous sommes dans une culture de l'individualisme. Comme le souligne C. Taylor : « Chacun est renfermé dans la solitude de son propre cœur » (830). Ce qu'il faut relever dans cette perte de la culture traditionnelle est le fait que la plupart de femmes congolaises qui ont émigré en France adoptent des comportements et des attitudes qui sont souvent contraires à ceux inculqués par leurs familles restées au pays. On les entend souvent dire qu'elles sont « libres » de faire, de dire, d'aller, de fréquenter,... ce qu'elles veulent, là où elles veulent aller et qui elles veulent. Cette espèce d'adoption ou du conformisme à la nouvelle culture leur fait perdre bon nombre de repères. La liberté est confondue au libertinage et les conséquences pour un couple où l'épouse intériorise et met en pratique ces choses est le délitement. On est mais on n'y est plus et la vie conjugale devient un enfer surtout pour l'homme qui ne supporte pas cette ambivalence.

Nous sommes là dans la culture du narcissisme. Comme l'écrit Geneviève Platteau : « La culture du narcissisme fait de l'épanouissement de soi la principale valeur de vie. Il y a un repliement sur soi qui rétrécit nos vies, l'évitement des conflits, la perte de la médiation, favorisent la création d'une pseudo-mutualité familiale et un enchevêtrement des générations. [...] De la même manière dans le couple, si le

<sup>6</sup> PLATTEAU, G., « Migration et pays d'accueil, une danse entre réalité et préjugés, entre identité et différence », in *Thérapie Familiale*, n°2014/4 (Vol. 35), pp. 397-407 (Mis en ligne sur cairn.info, le 11/03/2015)

<sup>7</sup> MAALOUF, A., cité par PLATTEAU, G., *art.cité*

<sup>8</sup> TAYLOR, C., cité par PLATTEAU, G., *art.cité*



partenaire ne permet pas la réalisation de projets existentiels, le couple est menacé de dissolution »<sup>(9)</sup>.

Dans ce cas, la femme émigrée qui accepte de briser ces tabous n'est plus dans une double appartenance, une double fidélité entre la tradition et la modernité, entre filiation et affiliation. L'appartenance à un nouveau groupe passe par un processus de différenciation et le plus souvent par un moment conflictuel. On omet souvent d'entendre les valeurs de la collectivité aveuglée par notre idéal occidental égocentrique. Cette transformation socio-économique entraîne également un ébranlement de l'autorité morale et économique de l'homme, chef de ménage au sein de la famille.

### 3.3. Le poids et la pression de la famille restée au pays

En 2021, la RDC vit encore et toujours des temps compliqués. Bon nombre d'analystes et observateurs pointus s'accordent à dire que le pays est au fond du gouffre au regard des multiples crises qu'il continue à traverser tant sur les plans politique, social qu'économique. Audrey Vanbrabant décrit cette situation en ces termes : « Les conditions de vie restent difficiles, la monnaie est dépréciée, le peuple a du mal à joindre les deux bouts, le Congo avance, mais les Congolais continuent de reculer »<sup>(10)</sup>.

Devant ce constat alarmant, les familles développent des multiples stratégies pour juguler tant soit peu cette crise. Et généralement, le recours à un membre de famille qui vit en Occident reste un atout sûr pour pouvoir résoudre les problèmes existentiels qui se posent et que pose leur environnement au quotidien. Il s'agit, entre autres, d'un cas de maladie, d'un décès, le paiement des frais de scolarité, le loyer, la nourriture, etc... Et même pour certains événements heureux tels que le mariage, le baptême, la collation des grades académiques, etc... les concernés tendent aussi la main au membre de famille installé en Occident. Il est communément appelé « *Djika* » ou « Professionnel » parce que dans la conception de ceux qui sont restés au pays, et qui espèrent toujours bénéficier de ses services, ce membre de famille ne manque jamais de l'argent. Comme le souligne Abou Ez : « Ils viennent en Europe en « mission » pour pouvoir venir en aide à la famille qui reste au pays (...) Le plus dur pour eux est ne pas réussir à envoyer l'aide attendue »<sup>(11)</sup>

Vu de l'Occident, ces appels intempestifs sont perçus comme une véritable exploitation tant leur nature et leur motif prêtent souvent à équivoque. Ils dépassent parfois le cadre de la solidarité africaine et rendent insensibles ceux qui les demandent pour plusieurs raisons. Les émigrants considèrent que la famille en RDC les traite de « *Mpunda* » ; allusion faite à un « Cheval de Troie », tant ils ne se fatiguent pas à envoyer des biens matériels et/ou de l'argent qu'ils achètent et gagnent au prix des sacrifices énormes. Le pire, c'est quand l'émigrant apprend que l'argent expédié n'est pas souvent utilisé pour la résolution du problème pour lequel il a été sollicité, mais pour d'autres fins telles que la fréquentation des bars, des bistrotts (« *nganda* »), l'entretien des copines, l'achat des vêtements, etc... Cette situation peut déstabiliser le

<sup>9</sup> MARIE, A., citée par BROSSIER, M., « La crise de l'autorité dans la famille au Sénégal et en France aujourd'hui. Comment penser le décroisement des études sur l'Afrique ? », in *Autrepart*, 2007/1 (n°41), pp. 99-111 (Mis en ligne sur cairn.info, le 01/03/2010)

<sup>10</sup> VANBRABANT, A., « Indépendance du Congo. De 1960 à aujourd'hui, 5 temps forts de l'histoire du Congo », Débat sur la RTBF, 25 juin 2020

<sup>11</sup> ABOU EZ, E., « Plus de 90% des migrants africains en Europe prêts à refaire le voyage » PNUD, Rapport publié le 21/10/2019 et diffusé par Franceinfo : Afrique, le 23/10/2019



couple, si c'est l'un des partenaires qui vient en aide à son groupement familial à l'insu de l'autre.

Une autre situation et non de moindre qu'il faut relever ici est la pression exercée sur l'épouse par les membres de son groupement familial resté au pays. En effet, dans la mentalité Congolaise, l'homme est plus porté à aider sa famille (au sens large du terme) que celle de son épouse. Ceci vaut aussi pour les couples émigrés en Occident. Si le couple réussit – ce qui n'est pas du tout facile – à investir tant soit peu au pays, les membres apparentés à l'épouse estiment que cela profite plus à la belle-famille. Ce qui est aussi source d'incompréhensions, des tensions voire des conflits entre les deux camps souvent antagoniques.

Face à la pression souvent croissante, la femme finit toujours par céder aux multiples propositions et sollicitations de sa famille. Elles n'acceptent pas que leurs époux aient un droit de regard ni sur leurs comptes bancaires, ni sur ceux des enfants s'ils en ont. Ces femmes ont une démarche trop simple pour parvenir à leur fin : dresser les enfants contre leur père. Ce qui finira par le faire déguerpir du toit conjugal ; sa présence étant devenue trop encombrante. Certaines acceptent de divorcer pour ne plus être sous son contrôle d'un époux afin de réaliser librement leurs projets : utiliser à leur guise l'argent des allocations familiales, gérer seule son salaire et même bénéficier de la pension alimentaire si le divorce a été prononcé par un juge. Le pire dans cette situation est que souvent l'argent est détourné par les siens qui ne font pas exactement ce qu'ils lui ont proposé. C'est un piège dans lequel bon nombre de femmes se retrouvent enfermées à un moment ou un autre en France. Certaines finissent par ne plus s'entendre avec les membres de leur famille et regrettent, *in fine*, la voie sinueuse qu'elles ont choisie.

#### 3.4. La participation et l'influence d'autres femmes dans des tontines appelées « *likelemba* » et « *moziki* ».

Les *likelemba* et les *moziki* sont de petites associations informelles d'entraide mutualiste, dont les adhérents se réunissent pour résoudre des problèmes liés à leur faible capacité à mobiliser individuellement des ressources monétaires. Le but de ces relations est de garantir l'accès aux capitaux nécessaires pour mener à bien des projets de nature socio-économique. Mais il s'agit aussi de prévenir les risques liés à la nécessité de faire face à des obligations sociales et à d'autres événements de la vie <sup>(12)</sup>.

##### 3.4.1. Du *Likelemba*

Le *likelemba* associe des personnes qui décident de mettre en commun des sommes d'argent pendant une durée déterminée, qui seront redistribuées régulièrement à tour de rôle selon un ordre bien fixé entre les associés. Grâce à cette « mutuelle » dont les cotisations vont de 100€ à 500€ par mois, ces femmes peuvent acquérir des ressources pour réaliser des objectifs d'insertion et d'ascension sociales, notamment en assumant de nouveaux rôles et de nouvelles responsabilités dans leur ménage en France et dans leur famille élargie restée en RDC. A travers le *likelemba*, ces femmes congolaises peuvent progressivement se constituer des ressources pour soutenir des projets participant d'une « bilatéralité différentielle » dans le sens où

<sup>12</sup> BAGALWA MAPATANO, J., « L'usage féminin des tontines. La « maison congolaise en Suisse », in *Genre, nouvelle division internationale du travail et migrations*, Graduate Institute Publications, Genève, 2005

l'entend Michel Oriol <sup>(13)</sup>. Celle-ci permet à la fois une insertion sociale en France et de « garder les pieds au Congo ».

Par ailleurs, il sied de souligner ici que le modèle familial patriarcal fondé sur la figure de l'épouse pourvoyeur est en crise au Congo-Zaïre depuis 1980 à cause de la désalarisation masculine <sup>(14)</sup>. Il s'effondre totalement dans le contexte migratoire français car l'épouse découvre et acquiert de nouveaux droits (travail salarié, assistance sociale, compte en banque ...) qui la rendent égale à l'homme. D'ailleurs, très concrètement, le salaire féminin contribue au moins autant que le salaire de l'époux, et souvent davantage, à la survie de la famille. Mais surtout, la tontine permet à l'épouse de trouver des ressources financières qui, d'une part, peuvent tirer la famille de mauvais pas (payer des factures par exemple) en complétant des salaires plutôt bas, et, d'autre part, aident à réaliser des projets socio-économiques et à échapper ainsi au dirigisme masculin. Ainsi, la Congolaise qui, au Congo, dépendait financièrement de son époux voit sa condition s'améliorer grâce au travail salarié qui accroît son autonomie. Cette autonomie se traduit par des prises de décision négociées dans les couples, ce qui n'était pas le cas dans le pays d'origine où dominait le modèle patriarcal.

Ce qui importe de souligner ici est qu'avec les fonds perçus – une femme peut être associée à deux voire trois tontines ; les modalités de paiement sont fixés selon l'exercice en cours – certains projets, sous forme de micro – investissement sont mis en œuvre à Kinshasa ou ailleurs en RDC, où les parents sont sollicités à divers titres (sous-traitants, employés circonstanciels) et cela surtout à l'insu de l'époux. Cela donne de la femme une nouvelle image, celle d'une actrice autonome, dont les ressources lui permettent de s'affranchir des anciens ordres socioculturels genrés. <sup>(15)</sup>.

Ainsi, le changement du rôle social des femmes s'opère dès lors au moins à deux niveaux : le ménage par l'achat de biens d'équipement, des soins personnels et des enfants, et quelque fois un geste pour l'époux juste pour calmer la situation et détourner son attention), et, la famille élargie par les aides multiformes (transferts de fonds pour résoudre les diverses situations auxquelles la famille doit faire face et des biens, aide à l'émigration d'un membre de la famille ...). Car, les exilées agissent et négocient désormais au-delà de la sphère établie par « l'idéologie de la mère au foyer ». Ce qui leur permet d'exercer un pouvoir ou plutôt un « contre-pouvoir », selon Sophie Ferchiou <sup>(16)</sup>, qui ne relève pas d'un ordre définitivement établi.

#### 3.4.2. Du Moziki

Le *moziki* est un groupe de rencontre entre amis pour discuter, boire, manger et s'amuser, mais aussi pour échanger des idées sur les problèmes de la vie. Les gens ne s'acceptent comme *moziki* que s'ils s'estiment tous animés de la volonté et de la persévérance nécessaires à l'aboutissement d'éventuels projets communs, c'est-à-dire des gens qui vont au bout de leurs efforts quand ils ont commencé quelque chose ensemble <sup>(17)</sup>

<sup>13</sup> ORIOL, M., "L'émigré portugais ou l'homme multidimensionnel", cité par BAGALWA MAPATANO, J., *art. cité*

<sup>14</sup> MIANDA, G., *Femmes africaines et pouvoir. Les maraîchères de Kinshasa*, L'Harmattan, Paris, 1996, p. 87

<sup>15</sup> BAGALWA MAPATANO, J., *art. cité*

<sup>16</sup> FERCHIOU, S., "Pouvoir, contre-pouvoir et société en mutation : l'exemple tunisien", in *Peuples Méditerranéens*, n°48-49, juillet-décembre 1989, pp. 81-82

<sup>17</sup> BAGALWA MAPATANO, J., *art. cité*

S'il est vrai, comme nous venons de le voir que le *moziki* présente certains avantages, l'adhésion à ce type de tontine n'est pas du goût de l'opinion congolaise en général. Beaucoup d'hommes perçoivent les femmes qui font partie intégrante de cette association comme des femmes aux mœurs légères au regard de leur comportement. En effet, il suffit d'observer les soirées festives qu'elles organisent pour s'en rendre compte. Pendant ces moments, il y règne une forte concurrence entre les groupes rivaux, tels que « Ba Mamans Kardashian » (du nom de la célèbre famille riche américaine), « Ba Mamans ya Paris ya tongo tongo », « Ba Mamans dollars », etc... Outre les pas de danses obscènes qui sont exhibés pour se faire distinguer dans l'assistance, souvent accompagnés des quolibets, cette rivalité se traduit aussi par la démonstration de leurs avoirs financiers et matériels. Les tenues vestimentaires, les sacs à mains, les bijoux et d'autres accessoires de beauté souvent acquis à des prix exorbitants et à l'insu de leurs époux, sont aussi exhibés. Ces soirées se terminent généralement par des disputes pouvant dégénérer en bagarre entre ces femmes qu'elles qualifient de « *rando* ».

Le mélange de genre fait entre les femmes mariées et les femmes célibataires tournent le plus souvent au vinaigre à cause de l'adultère réel ou supposé des hommes et des femmes qui fréquentent activement cette tontine. Le comble dans ce type d'association est que les époux qui n'accompagnent pas leurs épouses lors de ces soirées mondaines, sont stigmatisés et disqualifiés parce qu'ils sont considérés comme des lâches ou n'ayant aucune autorité sur leurs épouses. Ce qui jette un discrédit sur le couple ; lequel finit par créer des tensions dans le foyer. Le couple traverse de ce fait une crise qui est animée par des fonctionnements originaux ; laquelle ne saurait s'expliquer par la structuration habituelle de ce binôme : époux et épouse.

Cette crise fait donc apparaître des aspects et des conflits non résolus du couple : les fragilités de chaque partenaire, qui ont pu être compensées par la présence de l'autre, son soutien, sa sollicitude, sont mises à nu, entre autres raisons parce que la crise les affaiblit : celui qui se servait d'étayage à l'autre est moins disponible et a tendance à se replier, cherchant anxieusement à retrouver son propre équilibre.

### 3.5. L'influence de certains responsables des Eglises de réveil

Depuis près de trois décennies, le champ religieux en France est aussi marqué par l'expansion de courants évangéliques et pentecôtistes qui ont su acquérir une forte visibilité dans le pays. Ce mouvement, souvent décrié par certains abus commis par ses initiateurs, ne s'est pas limité aux frontières de la RDC. Il s'est aussi exporté dans la quasi-totalité des pays étrangers où on retrouve la communauté congolaise, et particulièrement en région parisienne.

Comme ceux qui sont restés au pays, les immigrés de la RDC en région parisienne font face à tant de désarroi : obtenir un titre de séjour, disposer d'un logement, trouver un travail, les multiples difficultés dans le foyer, le problème de conception surtout pour les femmes mariées, le désir de se marier, la délivrance, la sorcellerie, la prospérité dans les affaires, etc... Ces angoisses existentielles et l'offre théologique de la prospérité et de la guérison que les pasteurs proposent en mettant leurs discours en adéquation, semble répondre aux demandes spirituelles et sociales des fidèles. Et à toutes ces demandes, le pentecôtisme offre une solution idoine qui se décline essentiellement en deux points quand on observe le discours pentecôtiste : la guérison miraculeuse et la prospérité matérielle.

Parmi les multiples problèmes que posent et qui se posent dans les églises dites de réveil et qu'il convient de mettre au passif de leurs initiateurs, lesquels constituent une véritable dérive morale, nous pouvons citer des cas d'abus à l'endroit des fidèles

qui sont légion : arnaques financières, spoliation des biens matériels, agressions sexuelles sur les femmes et/ou les filles, influence des chefs d'église sur la sphère familiale. Le fait majeur à souligner ici réside dans les rapports des pasteurs ou prophètes avec les femmes en particulier sont loin d'être innocents et même des plus scandaleux. Pour se voir délivrer de certains « démons » spéciaux et dangereux, des attouchements sexuels, des viols, des attentats à la pudeur sont commis par ces soi-disant hommes de Dieu sur les femmes. Quant aux femmes mariées et désireuses d'une progéniture, elles sont forcées malicieusement d'avoir des rapports intimes avec leurs pasteurs pour être délivrées de l'esprit de stérilité. Ces cas sont dénoncés par certaines femmes qui se retrouvent dans cette situation mais comme les pasteurs ont mis en place une équipe d'adeptes bien soudée autour d'eux, la répression est virulente et leur réputation est sauvegardée. C'est ainsi qu'ils continuent leur abominable œuvre de conquête des femmes dans leurs églises.

## CONCLUSION

L'étude sur l'impact de la migration sur les dynamiques familiales présente, à coup sûr, un intérêt particulier ; il s'agit du rôle ambigu que peut jouer la famille : une force dans le parcours migratoire ou un facteur de fragilisation voire de désintégration, un lieu d'appartenance et de ressourcement, ou un lieu de dépendance voire d'assujettissement. Chaque membre de la famille est impliqué dans cette dynamique dont notamment le père, souvent reconnu pour jouer un rôle structurant auprès des siens. Or, il n'en est plus le cas de nos jours à cause de plusieurs facteurs liés à l'évolution de la société. Ce qui entraîne une crise de la famille dont les facettes sont multiples et variées.

L'immigration est donc perçue comme le symptôme de la destruction du tissu social et familial, et de la disparition des valeurs et des références communes due à la complexification de la société. Il se dégage une rupture entre les mentalités qui se veulent encore conservatrices et l'acquisition d'un nouveau modèle de vie dont le soubassement réside au refus de toute contrainte et le désir de vivre pleinement sa vie, et en toute indépendance. Celle-ci est du reste facilitée par le développement de l'activité professionnelle, l'octroi de certains avantages sociaux et la garantie d'une sécurité sociale de la part des femmes.

La montée de l'individualisme aux dépens du groupe dans lequel l'on se situe, le rêve de liberté de chacun : de la contraception à la généralisation de la société des loisirs en passant par la reconnaissance sociale et juridique du divorce, tout favorise l'émancipation. Cela explique l'instabilité d'un certain nombre de couples qui se crée et tant on observe que les répercussions peuvent être perturbatrices au développement du foyer que l'on voulait harmonieux. Dire cela constitue presque une banalité, et ce n'est pourtant jamais banal pour ceux qui ont à vivre ces situations, c'est-à-dire pour chacun de nous lorsque nous avons à les vivre.

## Bibliographie

- ABDELMALEK, S., *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, De Boeck Editions Universitaires, Bruxelles, 1991.
- ABOU EZ, E., « Plus de 90% des migrants africains en Europe prêts à refaire le voyage » PNUD, Rapport publié le 21/10/2019 et diffusé par Franceinfo : Afrique,
- BAGALWA MAPATANO, J., « L'usage féminin des tontines. La « maison congolaise en Suisse », in *Genre, nouvelle division internationale du travail et migrations*, Graduate Institute Publications, Genève, 2005

- EKALA BOKOSWA, P., Soubassement de l'antagonisme entre femmes unies par alliance matrimoniale : interrogation et réinterrogation anthropologiques, thèse de doctorat en anthropologie, Université de Kinshasa, 2014
- FERCHIOU, S., "Pouvoir, contre-pouvoir et société en mutation : l'exemple tunisien », in *Peuples Méditerranéens*, n°48-49, juillet-décembre 1989.
- INSWAN, P., Le dilemme de la promotion socioéconomique de la femme dans les ménages de Kinshasa, thèse de doctorat en Sociologie, Université de Kinshasa, 2018
- MARIE, A., citée par BROSSIER, M., « La crise de l'autorité dans la famille au Sénégal et en France aujourd'hui. Comment penser le décloisonnement des études sur l'Afrique ? », in *Autrepart*, 2007/1 (n°41), pp. 99-111 (Mis en ligne sur [Cairn.info](http:// Cairn.info),
- MIANDA, G., *Femmes africaines et pouvoir. Les maraîchères de Kinshasa*, L'Harmattan, Paris, 1996.
- NDOYE, B., « La question sensible du divorce au sein des couples d'immigrés africains mariés vivant en Occident », *Xalima.com*, article mis en ligne en 2015
- PLATTEAU, G., « Migration et pays d'accueil, une danse entre réalité et préjugés, entre identité et différence », in *Thérapie Familiale*, n°2014/4 (Vol. 35), pp. 397-407 (Mis en ligne sur [Cairn.info](http:// Cairn.info),
- TIMERA, M. et GARNIER, J., "Les Africains en France. Vieillesse et transformation d'une migration", in *Hommes et Migrations (Revue française de référence sur les dynamiques migratoires)*, n° 1286-1287, Open Edition Journals, 2010.
- VANBRABANT, A., « Indépendance du Congo. De 1960 à aujourd'hui, 5 temps forts de l'histoire du Congo », *Débat sur la RTBF*, 25 juin 2020